



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 11947

Texte de la question

M. Philippe Meunier interroge Mme la ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement, sur la composition de son cabinet. Afin de répondre aux exigences de transparence et de rigueur financières affirmées par le Président de la République, il souhaiterait connaître le nombre de collaborateurs qui composent le cabinet du ministre ainsi que le montant détaillé tant en personnel qu'en fonctionnement des coûts de ce cabinet.

Texte de la réponse

Le cabinet de la ministre des droits des femmes porte-parole du Gouvernement se compose de 15 collaborateurs et de 4,5 chargés de missions au 1er janvier 2013, pour une rémunération en total brut annuel de 1 623 907,68 euros. Son budget de fonctionnement est de 300 000 euros pour l'année 2012.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11947

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Droits des femmes

Ministère attributaire : Droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 novembre 2012](#), page 6888

Réponse publiée au JO le : [29 janvier 2013](#), page 1075